



VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS

RAPPORT D'ORIENTATION
BUDGETAIRE 2023

Budget annexe construction, vente et
entretien de caveaux

Préambule

Par délibération du Conseil Municipal en date du 06 février 2002, la commune a décidé de créer un budget annexe « construction, vente et entretien de caveaux dans les cimetières » afin de permettre la construction de caveaux d'avance, vendus aux familles avec les concessions de terrains.

Celui-ci a été instauré dans le cadre d'une activité commerciale d'intérêt public, connexe au service extérieur des pompes funèbres. A caractère industriel et commercial, il est soumis à la TVA et donc, à ce titre, les documents budgétaires sont établis et présentés en HT.

Par délibération en Conseil Municipal du 18 décembre 2020, la régie à autonomie financière de construction, entretien et vente de caveaux, a été créée, ses statuts et le montant de sa dotation initiale ont été fixés.

Depuis le 1^{er} janvier 2021 et suite à la délibération du 18 décembre 2020, la commune a doté le budget annexe d'une régie autonome, un Directeur a été désigné et un Conseil d'exploitation a été mis en place conformément à ces statuts.

Le présent rapport porte sur les orientations budgétaires à venir pour l'exercice considéré.

1. Fonctionnement

a) Dépenses

Les prévisions de dépenses de fonctionnement se répartissent de la manière suivante :

En Euros	Budget Primitif 2022	Budget Primitif 2023	Évolution BP 2023/2022
Charges à caractère général	206 600 €	202 600 €	-1,9%
Charges de personnel	21 000 €	30 000 €	42,86%
Autres charges de gestion courante	550 €	100 €	-81,82%
Impôts sur les bénéfices	5 000 €	30 000 €	500%
Total dépenses réelles fonctionnement	233 150 €	262 700 €	12,67%
Opérations d'ordre de transfert entre section	290 505 €	237 075 €	-18,39%
Virement à la section d'investissement	129 118 €	135 030 €	4,58%
Total dépenses de fonctionnement	652 773 €	634 805 €	-2,75%

- Charges à caractère général

Ce poste de dépenses, qui comprend l'ensemble des achats de matériel et d'équipement pour la réfection et l'entretien des caveaux, est stable en 2023 par rapport à l'exercice 2022.

- Charges de personnel

8 agents de la commune (administratif et technique) dont un régisseur et un suppléant effectuent des missions dédiées au budget annexe pour la régie. Aussi, entre 1% et 9% de temps de travail annuel mobilisé sont refacturés à la régie.

Les charges de personnel sont en augmentation en 2023 car la commune a actualisé les frais généraux facturés à la régie pour l'utilisation des services transversaux (comptabilité, ressources humaines, commande publique, ISN, ...).

- Autres dépenses de fonctionnement

Elles concernent essentiellement l'impôt sur les bénéfices auquel le budget annexe est soumis soit un montant prévisionnel de 30 000 €.

Au total, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 634 805 €.

b) Recettes

Les prévisions de recettes de fonctionnement se répartissent de la manière suivante :

En Euros	Budget Primitif 2022	Budget Primitif 2023	Évolution BP 2023/2022
Excédent de fonctionnement reporté	212 773 €	194 805 €	-8,44%
Vente de produits fabriqués, services, marchandises	120 000 €	120 000 €	0,00%
Total recettes réelles fonctionnement	332 773 €	314 805 €	-5,40%
Opérations d'ordre de transfert entre section	320 000 €	320 000 €	0%
Total recettes de fonctionnement	652 773 €	634 805 €	-2,75%

Les recettes de fonctionnement sont constituées uniquement des produits issus de la vente des caveaux estimés à 120 000 € et de l'excédent de fonctionnement reporté d'un montant de 194 805 €.

Au total, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 634 805 €.

2. Investissement

a) Dépenses

Les prévisions de dépenses d'investissement se répartissent de la manière suivante :

En Euros	Budget Primitif 2023
Immobilisations corporelles	214 647 €
Total dépenses réelles d'investissement	214 647 €
Opérations d'ordre	320 000 €
Total dépenses d'investissement	534 647 €

Les dépenses réelles d'investissement d'un montant 214 647 € concernent des prévisions de travaux pour la construction de nouveaux caveaux.

En ajoutant les dépenses d'ordre, les dépenses d'investissement totales de la section sont de 534 647 €.

b) Recettes

Les prévisions de recettes d'investissement se répartissent de la manière suivante :

En Euros	Budget Primitif 2023
Excédent d'investissement reporté	162 542 €
Total recettes réelles d'investissement	162 542 €
Opérations d'ordre de section à section	237 075 €
Virement de la section de fonctionnement	135 030 €
Total recettes d'investissement	534 647 €

Les recettes d'investissement ne sont constituées que par l'excédent d'investissement reporté, les opérations d'ordre et le virement de la section de fonctionnement.

Les recettes d'investissement totale de la section s'établissent à 534 647 €.